COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 7 juillet 2021

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

VIOULAC A. BALITRAND M. BERGONNIER P. BIAU JM. FAYET N. LAFON W. LEMONTZIS A. LOMBARD V. MEILLET MN. SCHMIT A. VAYSSADE C. VAYSSIE L.

Absentes excusées : Martine CALY - Nathalie LAURIOL - Elisabeth DODINET

Le dernier compte rendu est approuvé à l'unanimité.

AVANCEE DES TRAVAUX EN COURS:

- <u>Médiathèque</u> : A la mi-août les travaux de désamiantage vont débuter pour que le gros-œuvre puisse démarrer début septembre.

L'une des contraintes liées à ce chantier a été réglée, par le relogement de la locataire d'un des studios à l'ancien presbytère, rue du Barry.

La première réunion de chantier s'est tenue sur les lieux avec les entreprises et une information serait faite auprès de l'école et des parents d'élèves sur le fait qu'il n'y aura plus d'accès possible par l'escalier qui va de la rue principale à la cour de l'école ainsi qu'au parc.

De même, à certaines étapes du chantier et notamment du gros œuvre, la circulation sera interrompue dans la rue principale afin de permettre aux engins de gros gabarit de circuler et stationner.

- Réseau de chaleur : le contrat de concession a été signé entre la mairie et le groupement Causse Energia et Met Energie en présence de la presse locale
- Passerelle du camping à Feynières: elle a été mise en place par l'entreprise Marineflaoor depuis peu et le panneautage est en cours de pose. En effet, la mairie tient à bien préciser aux usagers que seuls les piétons y seront autorisés, qu'il est obligatoire de longer les bords et que des animaux pâturent dans ce champ. Pour une enveloppe de 15 000 euros, elle offre aux promeneurs une boucle intéressante à découvrir.

ECOLE:

- <u>Effectifs</u>: L'année dernière, l'école comptait 25 élèves dont 7 TPS; pour cette année, elle recevra 35 élèves dont 3 TPS. L'inquiétude face au risque de suppression de poste semble écartée pour le moment mais nous devons rester vigilants car la tendance est de plus en plus aux regroupements pédagogiques.

- <u>Petits travaux à prévoir</u>: en raison de l'augmentation des effectifs notamment chez les plus petits, l'enseignante a souhaité déplacer le lieu de sieste à la classe du bas qui jouxte la cantine et qui n'est plus trop utilisée.

Les agents techniques descendront tous les lits et des stores occultants seront posés devant les ouvertures à cet effet.

- <u>Personnel</u>: Madame Catherine ARNAL, ATSEM, a vu son congé pour grave maladie prolongé pour une durée de six mois supplémentaires, soit jusqu'à février 2022. A l'issue de cette prolongation, une seule période de six mois pourra être octroyée par le service médical du centre de gestion car la période de trois ans sera atteinte.

SAISON ESTIVALE:

- Camping: la saison a débuté avec Gwénola Biau comme prévu, les réservations pour les mobil-homes sont à peu près identiques à l'été passé, avec encore beaucoup d'habitués.
 Les élus continueront d'offrir le verre de l'amitié aux campeurs tous les lundis soir, à tour de rôle.
- Monsieur le Maire souhaite que les assemblées générales des associations se tiennent à nouveau et que la vie reprenne dans notre village, en respectant bien sûr la prudence qui est de mise.
- Au musée du village se tient cette année une exposition de photos, prêtée par un jeune couple de Chirac ainsi que l'exposition permanente de l'écrivain occitan Jean Boudou.
- Le 31 juillet un ciné concert sera proposé avec le film « Tous au Larzac » avec un repas proposé par l'association des Parents d'élèves.
- Les 7 et 8 août, la traditionnelle fête de Saint-Laurent avec un programme pratiquement similaire à celui des autres années.

Acquisition Immobilière

Lors d'un précédent conseil municipal la question de l'achat immobilier jouxtant la mairie a été évoqué (section AN 243, AN244). Il en en a été à nouveau débattu et après discussion le conseil approuve l'achat à la majorité et autorise le maire à rentrer en négociation et signer les documents liés à cette affaire

QUESTIONS DIVERSES:

Il est rappelé que les véhicules à moteur autres que ceux des campeurs sont strictement interdits dans le terrain de camping ainsi que sur la passerelle.

Des petites incivilités perdurent dans différents lieux du village et une fois encore, il est demandé aux parents de tenir un œil vigilant aux « activités » de leurs enfants car il serait désagréable pour tous d'en venir à des dépôts de plainte.

Vincent Lombard fait une présentation de la cartographie de la commune sur différentes thématiques (ruisseaux, zones boisées, prairies, limites de communes, ...) Il est intéressant de posséder ces planches en mairie.

Fin de séance :23h30

Prochain Conseil Municipal :1er septembre 2021 à 20h30